

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	46 (1956)
Artikel:	Les feux de l'Épiphanie dans le Val d'Illiez
Autor:	Mariétan, I.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1005593

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vingt-cinq ans s'écoulent sans qu'il soit plus question de la Société des Hommes de la Forclaz. Le fonds, bien géré, atteint, en 1882 fr. 1658.63. Nouvelle proposition de partage entre les 124 ayant droit. Refus. Mais on demandera à la Municipalité le raccordement de la Forclaz au village du Sépey par une route de 3e classe. On ouvre une nouvelle souscription chez Vincent Tardent et on obtient par ce moyen 1006 fr. en espèces et 289 journées d'homme. On offre tout le capital à l'autorité, plus, pour le pont sur la Grande Eau, les mélèzes débités selon le plan qui sera établi. Ces bois, évalués à 600 fr. seront rendus à pied d'œuvre. Le tout valait approximativement fr. 4150.-.

Hélas! quelle force formidable que l'inertie. En 1891, soit 9 ans plus tard, la Municipalité n'avait encore donné aucune réponse.

En 1900, on alloue fr. 720.40 au Comité du clocheton et de l'horloge du Collège en construction; en 1901, on achète une bonne pompe avec subside de l'Etat et de la Commune. Enfin, en 1919, la route de la Forclaz est décrétée et sera inaugurée en 1923. A cette occasion, le fonds est mis à large contribution pour que la fête soit digne.

En 1945, il restait 45 fr. qui furent versés à la Société de développement fondée quelques années auparavant.

Ainsi prit fin la Société ou Caisse des Hommes de la Seyte de la Forclaz, mais les pompes sont encore là.

Les feux de l'Epiphanie dans le Val d'Illiez

Par *J. Mariétan*, Sion

Le soir de la fête de l'Epiphanie on allume des feux de joie, par groupe de trois en l'honneur des trois rois mages. Beaucoup se contentent de trois bougies placées devant les fenêtres de la chambre principale de leurs maisons. A cette saison la neige recouvre le sol d'un épais manteau. Il en est cependant qui font de longues marches, portant du bois, afin que ces feux brillent sur les points les mieux placés. Tout le monde les regarde avec beaucoup d'intérêt; on admire surtout ceux qui sont les plus élevés sur les flancs de la vallée, sachant les efforts qu'il a fallu faire pour les préparer.

Cette coutume est spéciale à la vallée d'Illiez, nous n'avons pas connaissance qu'elle existe ailleurs en Valais. Les feux de la St Jean et de la St Pierre sont inconnus dans le Val d'Illiez, alors qu'ils sont encore en honneur dans le Valais central.

L'origine de cette coutume est à chercher très loin vers l'Orient. L'Epiphanie, «la fête des Lumières» chez les Grecs, est dans les liturgies primitives de l'Orient, non point la confirmation de Noël, mais la commémora-

tion de la manifestation du Christ, c'est-à-dire de son Baptême, qui ouvre sa vie publique et constitue sa véritable naissance. Cette fête fut célébrée plus anciennement que celle de la Nativité à laquelle elle était liée à Rome au IV^e siècle, et qui répondait à la Nativité de St Jean Baptiste, au Solstice d'été (24 juin). Ainsi le souvenir du Précurseur est-il associé aux deux grandes fêtes chrétiennes du Solstice. Le feu a une valeur purificatrice; c'est en allumant de grands feux «pour chasser les miasmes» que les populations de Provence luttaient contre le choléra, pendant l'épidémie qui ravagea la vallée du Rhône en 1884 et en 1885.

Les feux de l'Epiphanie se pratiquent en Haute Provence, à Moustiers, dans la vallée de l'Ubaye, où chaque maison contribue à la fête par un fagot de genévrier.

Histoires de revenants

par *Denis Pittet, Magnedens*

I. *Un singulier revenant!*

Il y a bien longtemps déjà, un bon vieux célibataire m'avait raconté une jolie anecdote. Vraie ou inventée de toutes pièces, redisons-la.

La fille d'un gros paysan chez lequel un groupe de jeunes gens venait souvent passer des soirées aurait préféré unir sa vie à celle d'un beau domestique de ferme qu'à celle d'un riche veuf que ses parents lui destinaient. Malgré le manque d'enthousiasme de la belle, le grand mariage eut lieu un beau lundi de Pâques. Ce fut grande fête au village. Les mortiers avaient commencé à tonner aux premières lueurs du jour. De bonne heure, de nombreux invités étaient arrivés en chars à bancs. A l'église paroissiale de la nouvelle épouse, dans son sermon de circonstance, le bon vieux curé avait insisté sur la fidélité conjugale. Le *barrage* du cortège nuptial, à la sortie de l'église, avait eu un caractère tout spécial. Le dîner avait été pantagruélique comme bien souvent jadis en ces grandes occasions. *L'avan betâ lè grô po dan lè pitî* (on avait mis les gros pots dans les petits), comme on disait dans nos villages quand un grand dîner était servi en campagne.

Quelques mois après ce beau mariage, la jeune épouse du vieux s'ennuyait, elle regrettait le beau domestique. Elle se consola en l'attirant chez elle. Les visites clandestines ne pouvaient bien entendu se faire qu'en l'absence du mari. Un signal fut convenu. La belle avait placé un os de jambon sur la tablette d'une fenêtre, *chu lou fènèbrî*. Quand, le soir, le gros bout de l'os était tourné vers le chemin d'arrivée, le beau garçon ne devait pas entrer; le mari était là. Au contraire, si c'était le petit bout qui était tourné vers le chemin, l'amoureux pouvait venir: le mari était absent. Un certain